



**Commission : Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud
et environs – EFAJE**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que membre de la commission de l'Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs – EFAJE, nommée par le conseil, je vous expose les grandes lignes des activités de l'année écoulée et des informations reçues lors des assemblées.

Pour rappel, l'EFAJE a pour mission de soutenir les familles en proposant des structures d'accueil adaptées, permettant de concilier vie privée et vie professionnelle, tout en offrant un environnement favorable au développement des enfants.

Evolution du réseau

L'EFAJE est actuellement une association de droit privé. Une étude confiée à Strategos met en évidence les avantages et les risques d'une transition vers une association intercommunale. Les impacts organisationnels, financiers et stratégiques seront examinés, avec un rapport final attendu en 2025.

Conditions de travail du personnel

Pour répondre à la pénurie de personnel et à la concurrence régionale :

- Passage à 40h/semaine pour le personnel éducatif, ce qui se ressent positivement dans le turn-over, lequel était en 2023 à la hauteur de 19% contre 16% à ce jour.
- Révision salariale : proposition d'un salaire légèrement supérieur à la grille de la Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'enfance – FSAE dès janvier 2025. Coût accru à CHF 1'203'724.-.
- Création d'un fonds pour anticiper les rénovations nécessaires des structures.

Budget 2025

Le budget dépasse CHF 38 millions pour 2'070'000 heures d'accueil estimées.

Améliorations opérationnelles

- Création du poste CRD (calcul du revenu annuel déterminant des parents) a permis de rattraper les retards et de réduire les plaintes grâce à des contrôles renforcés.
- Convention Orllati : contribution financière d'Orllati à l'EFAJE basée sur le même principe qui est appliqué aux communes, en échange d'une garderie de 44 places à Echallens avec un loyer préférentiel.

Autres projets et adaptations

- Fermeture des UAPE de moins de 36 places le mercredi pour des raisons de viabilité.
- Coaching du personnel éducatif pour mieux accompagner les enfants à besoins spécifiques.
- Élaboration d'un nouveau plan stratégique, en lien avec les normes du renouvellement de la reconnaissance des réseaux d'accueil de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants – FAJE, avec une priorité donnée à l'augmentation des lieux d'accueil.

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Neyruz-sur-Moudon, le 04.10.2024


Joëlle Martin
Déléguée et rapporteuse

Le rapport signé par le rapporteur doit être remis au plus tard lors du Conseil en 3 exemplaires originaux.